Envoyé en préfecture le 13/12/2022
Reçu en préfecture le 13/12/2022
Publié le
ID : 033-243301264-20221208-2022_202-DE

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N°2022/202

OBJET : BUDGET ANNEXE «EXTENSION DU SITE» 2022 : REVERSEMENT EXCÉDENT AU BUDGET PRINCIPAL

Nombre de Conseillers en exercice : 45

Nombre de Conseillers présents : 31

Nombre de Conseillers présents et représentés : 40

Quorum : 23

Date de convocation : 02 décembre 2022

Date d'affichage de la convocation au siège : 02 décembre 2022

Secrétaire de séance : Philippe BARRÈRE

Le 08 décembre de l'année deux mille vingt-deux à 18h30
à Martillac – Salle du conseil

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes de Montesquieu, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Bernard FATH.

La séance est ouverte.

Les procès-verbaux des 22 septembre et 13 octobre 2022 sont adoptés à l'unanimité.

NOM Prénom	Présents*	Excusés, procuration à	NOM Prénom	Présents*	Excusés, procuration à
FATH Bernard (Président)	P		TALABOT Martine (Maire)	P	
BARRÈRE Philippe (Maire)	P		CAUSSÉ Anne-Marie (Maire)	P	
GAZEAU Francis (Maire)	E	M. GACHET	PEREZ Gracia (Maire)	P	
DUFRANC Michel (Maire)	E		BARBAN Laurent (Maire)	P	
CLAVERIE Dominique (Maire)	P		TAMARELLE Christian (Maire)	P	
BOURGADE Laurence (Maire)	E	M. HEINTZ	BURTIN-DAUZAN Nathalie (Maire)	P	
CLÉMENT Bruno (Maire)	P		BONNETOT Aurore	E	Mme PERPIGNAA GOULARD
DUMESNIL Mickaël	P		GILLET Jean-Paul	P	
LAGARDE Valérie	P		LABASTHE Anne-Marie	E	M. BARBAN
CLAIR Jean-Georges	P		MOUCLIER Jean-François	A	
COUBRA Lionel	A		PERPIGNAA GOULARD Véronique	P	
BALAYÉ Philippe	P		PRÉVOTEAU Marie-Louise	P	
BOURROUSSE Michèle	P		VIGUIER Marie	P	
GACHET Christian	P		POLSTER Monique	E	M. CLAVERIE
MONGE Jean-Claude	E	Mme BOURROUSSE	SIDAOUI Alain	P	
SAUNIER Catherine	P		CHEVALIER Bernard	P	
DURAND François	P		SABY Nadia	P	
LEMIRE Jean-André	P		HEINTZ Jean-Marc	P	
BOURRIER Sylviane	E	M. LAFFARGUE	BÉTENCOURT Catherine	E	Mme BURTIN DAUZAN
LAFFARGUE Alexandre	P		BORDELAIS Jean-François	P	
MARTINEZ Corinne	P		FAURE Christian	A	
SOUBELET Véronique	E	M. DUFRANC	GIRAUDEAU Isabelle	E	M. CLÉMENT
AULANIER Benoist	P				

**** P = Présent / E = Excusé, procuration à. / A = Absent***

Envoyé en préfecture le 13/12/2022
Reçu en préfecture le 13/12/2022
Publié le
ID : 033-243301264-20221208-2022_202-DE

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N°2022/202

OBJET : BUDGET ANNEXE «EXTENSION DU SITE» 2022 : REVERSEMENT EXCÉDENT AU BUDGET PRINCIPAL

Vu les statuts de la Communauté de Communes de Montesquieu,

Vu la délibération n°2022/072 du 29 mars 2022 approuvant le budget primitif du budget annexe « Extension du site » pour 2022,

Considérant l'avis favorable du Bureau,

EXPOSE

Ce budget annexe « Extension du Site » a été créé le 1er janvier 2006 afin de réaliser la première phase des opérations d'aménagements de terrains sur le site Montesquieu. Cette phase d'aménagement étant terminée, il convient de clôturer ce budget annexe « Extension du site » au 31 décembre 2022 et alors de reverser au budget principal l'excédent.

En accord avec notre conseiller aux décideurs locaux, il faudra passer une écriture de dépense au 65822 pour 2 204 004,51 € et une écriture de recette au compte 75821 pour le même montant pour le budget principal.

Ce montant reversé alimentera le nouveau budget « Extension Nord » pour la phase 2 du projet d'aménagement du site Montesquieu.

Le Conseil Communautaire à l'unanimité :

- Autorise Monsieur le Président à reverser l'excédent au budget principal,
- Autorise Monsieur le Président à procéder à toutes les démarches nécessaires et à signer tout document relatif à l'exécution de cette délibération.

Fait à Martillac, le 08 décembre 2022

Philippe BARRÈRE
Secrétaire de séance

Signé par : Philippe Barrère
Date : 10/12/2022
Qualité : Parapheur CC Montesquieu - Secrétaire de séance

Bernard FATH
Président de la Communauté de communes de Montesquieu

Signé par : Bernard Fath
Date : 12/12/2022
Qualité : Parapheur President Montesquieu